

LE PENSEUR 21

DATES A RETENIR :

- Le mardi 5 décembre à 14 H : HMI, place de la Banque
sur le projet « Immobilier Banque »

Visite Place de Banque du 19/10/2023

Nous avons rencontré les agents concernés le 19 octobre dernier,
pour collecter les problématiques
et les ressentis des collègues sur le projet de réorganisation
« Immobilier Banque ».

Ce projet concerne l'arrivée des collègues de Jean Renaud et
du pôle de gestion patrimoniale à place de la Banque et
la réorganisation qui en découle.

Nous avons fait remonter toutes les demandes des collègues
à la Directrice.

L'image du mois



LES PRIMES DE LA SOUFFRANCE

Suite à la mise en place de GMBI et le chaos qui en a découlé, la Dgfip a annoncé triomphalement l'attribution
d'une prime GMBI de 500€ pour les agents de certains services.

Encore une fois, l'attribution de cette prime **pour les agents de certains services uniquement** nous renvoie
directement à la devise « **Diviser pour mieux régner** ».

Les agents ne sont pas dupes et ont tout de suite pensé à la prime COVID, de triste mémoire.
À l'image du ministre Guérini, qui vend dans toutes ses interviews la rémunération au mérite (le RIFSEEP ou
son supplétif), la DGFIP, avec cette prime GMBI, applique ce principe, qui ressemble plus à
UNE PRIME À LA SOUFFRANCE !

Les agents réclament des emplois statutaires pour ne plus travailler dans l'urgence, **des applications
et un réseau numérique de qualité** et à la place des cacahuètes que la DGFIP leur jette, **ils exigent des
revenus leur permettant de vivre**, alors qu'ils ont perdu plus de 20 % de pouvoir d'achat ces dernières
années. Ils veulent être fiers de proposer un service public de qualité, le même pour tous les usagers sur
l'ensemble du territoire !

C'est bien connu, la CGT ne signe jamais rien !

C'est fou comme une idée fausse, implantée avec récurrence dans les esprits, peut polluer massivement la pensée générale. Oui c'est vrai, la CGT ne signera jamais un texte régressif pour les salariés et non c'est faux, 84 % d'accords ont été signés par la CGT et ce chiffre est stable depuis de nombreuses années.

Selon le dernier bilan sur la négociation collective, la CGT a approuvé 83,7 % des accords en entreprise. En effet, dès qu'une proposition va dans l'intérêt des travailleurs, la CGT signe. La CGT qui claque la porte, qui fait grève avant de négocier, c'est un lieu commun qui ne s'observe pas sur le terrain.

Pour la CGT, signer un accord dans lequel il n'y a pas un véritable intérêt pour les travailleurs n'est pas envisageable. Dans le privé, l'exemple du combat mené à Vertbaudet est en ce sens très significatif. La CGT refusait de signer un accord qui n'octroyait que des primes. Après plus de deux mois de grève, un accord a été obtenu pour une augmentation salariale, ce qui n'a rien à voir avec une prime. En effet, une augmentation salariale est définitive et soumise à des cotisations sociales, ce qui n'est pas le cas des primes.

Même si au niveau national la négociation s'avère plus difficile, le patronat se montrant plus uni et le travail avec les autres syndicats plus compliqué, la CGT là encore, après un 1er refus en février 2023 de signer un accord jugé régressif, s'engage volontiers sur un nouvel accord concernant les accidents du travail.

C'est toujours dans l'intérêt du plus grand nombre que la CGT rencontre, discute, débat, négocie et qu'au final elle engage son nom ou pas; mais distiller l'idée que jamais (ou très rarement) elle signe un accord est une désinformation à caractère discriminant.

LA PAROLE EST A VOUS !

Les collègues qui subissent les contraintes calendaires se reconnaîtront :

« La DGFIP est souvent le premier frein à une bonne organisation du travail :

le respect du travail des agents devrait passer **obligatoirement** par une application stricte des calendriers convenus ! »

LES P'TITES BLAGUES DE LA CEGETTE

La
**MORNING
ROUTINE**
d'ELISABETH BORNE



LES P'TITES RECETTES DE LA CEGETTE: LES TENDERS COMME AU KFC DE CLEM

Ingrédients : 1 paquet de céréales, 4 filets de poulet, 1 œuf, 100 g de farine, 1 c. à c. d'ail séché, 1 c. à c. de paprika, 1 c. à c. de lait, huile de friture, sel ou sel fin, poivre, Ketchup

Couper les blancs de poulet en gros dés, les mettre dans un saladier. Ajouter l'ail séché et le paprika. Malaxer pour bien enrober les dés de poulet. Mélanger la farine avec un peu de sel et de poivre puis la mettre dans une assiette. Écraser un peu les corn-flakes puis les déposer dans une assiette. Dans une autre assiette, fouetter l'œuf avec le lait. Rouler les dés de poulet dans la farine. Puis les rouler dans l'œuf battu. Puis les enrober de corn-flakes. Faire chauffer l'huile de friture dans une grande poêle et ajouter les dés de poulet. Les faire frire jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés, les égoutter sur du papier absorbant et déguster chaud.

Servir avec une salade et du ketchup. Régalez-vous !

BULLETIN DE CONTACT OU D'ADHESION

J'adhère à la CGT (1)

Je souhaite recevoir les informations de la CGT (1)

Nom : Prénom :

Résidence : Service :

Tel : Adresse électronique :

Date : Signature :

(1) rayer la mention inutile A remettre à un(e) correspondant(e) de la CGT sur votre site

